



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le vingt et un février deux mille vingt trois à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE Catherine VIDAL- Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE - Jean-François POUMIER

Excusés : Evelyne LAVENU représentée par Jean-François POUMIER -

Absents non excusés : /

Monsieur Julien BARATAUD est désigné secrétaire de séance.

**Date de convocation : 13 février 2023**

**Délibération n° 09022023**  
**DEVIS RELIURE DES REGISTRES D 'ETAT CIVIL**  
**2013-2022**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de relier les actes d'état civil de 2013 à 2022, en 3 registres distincts, registre des mariages , registre des naissances et registre des décès.

3 devis ont été demandé pour 3 dossiers dos et couverture cuir et plats toile.

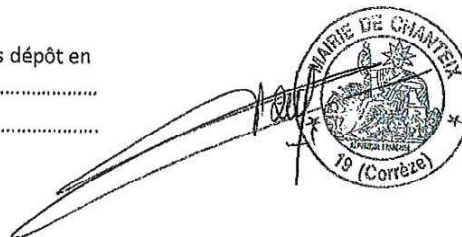
- Fabrègue :	355,70€ HT soit 441,24€ TTC	9 voix
- La Reliure du Limousin :	517,50€ HT soit 545,46€ TTC	6 voix
- SEDI	435,00€ HT soit 509,67€ TTC	

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des voix avec 9 voix « pour Fabregue », **DECIDE** de :

- **RETENIR** le devis de la société FABREGUE à 355,70 HT soit 441,24 TTC euros,
- **INSCRIRE** cette dépense au BC 2023

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de TULLE le .....  
Publication le .....



Le Maire,

Jean MOUZAT